

*Sur votre chemin,
il y a...*



> *L'église Saint-André*

Datant du 12^e siècle (1154) avec un cadetore. Visite extérieure uniquement.



> *'Une petite partie de golf ?*

Au golf de Sully vous trouverez 3 parcours soit 27 trous au total avec possibilité de restauration sur place.



Conseil d'ami :-)

Pour profiter au maximum de la faune et de la flore du Val de Sully, glissez dans votre sac le guide + de *Nature* disponible à l'Office de Tourisme ou sur www.tourisme-valdesully.fr



À lire avant de partir



- ✔ Soyez prudents et respectez le code de la route en empruntant ou en traversant les axes routiers.
- ✔ Respectez la tranquillité des lieux et des autres usagers.
- ✔ Tenez votre chien en laisse.
- ✔ Respectez l'environnement en conservant vos déchets jusqu'à la prochaine poubelle.
- ✔ Respectez la faune et la flore, restez sur les sentiers.
- ✘ Feux interdits.
- ⚠ Attention aux tiques.

GR® Grande Randonnée
GR® PAYS Grande Randonnée de Pays
PR® Promenade et randonnée

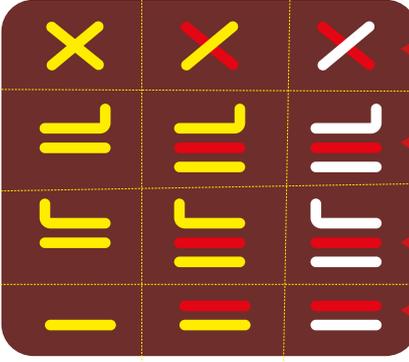


BONNE DIRECTION

TOURNEZ À GAUCHE

TOURNEZ À DROITE

MAUVAISE DIRECTION



© Office de Tourisme du Val de Sully

RANDONNÉE

PR des Fougères – P18

Viglain

9,2 km
 2h35
 Très facile

Offices de Tourisme de France
VAL DE SULLY

Envie de + de randos ?



L'Office de Tourisme vous propose + de randonnées en Val de Sully, toutes disponibles ici : www.tourisme-valdesully.fr ou sur demande en version papier dans un des 3 bureaux d'information touristique.

Office de Tourisme du Val de Sully
02 38 36 23 70 - tourismevaldesully.fr
www.tourisme-valdesully.fr

3 bureaux d'information touristique pour vous renseigner où que vous soyez !

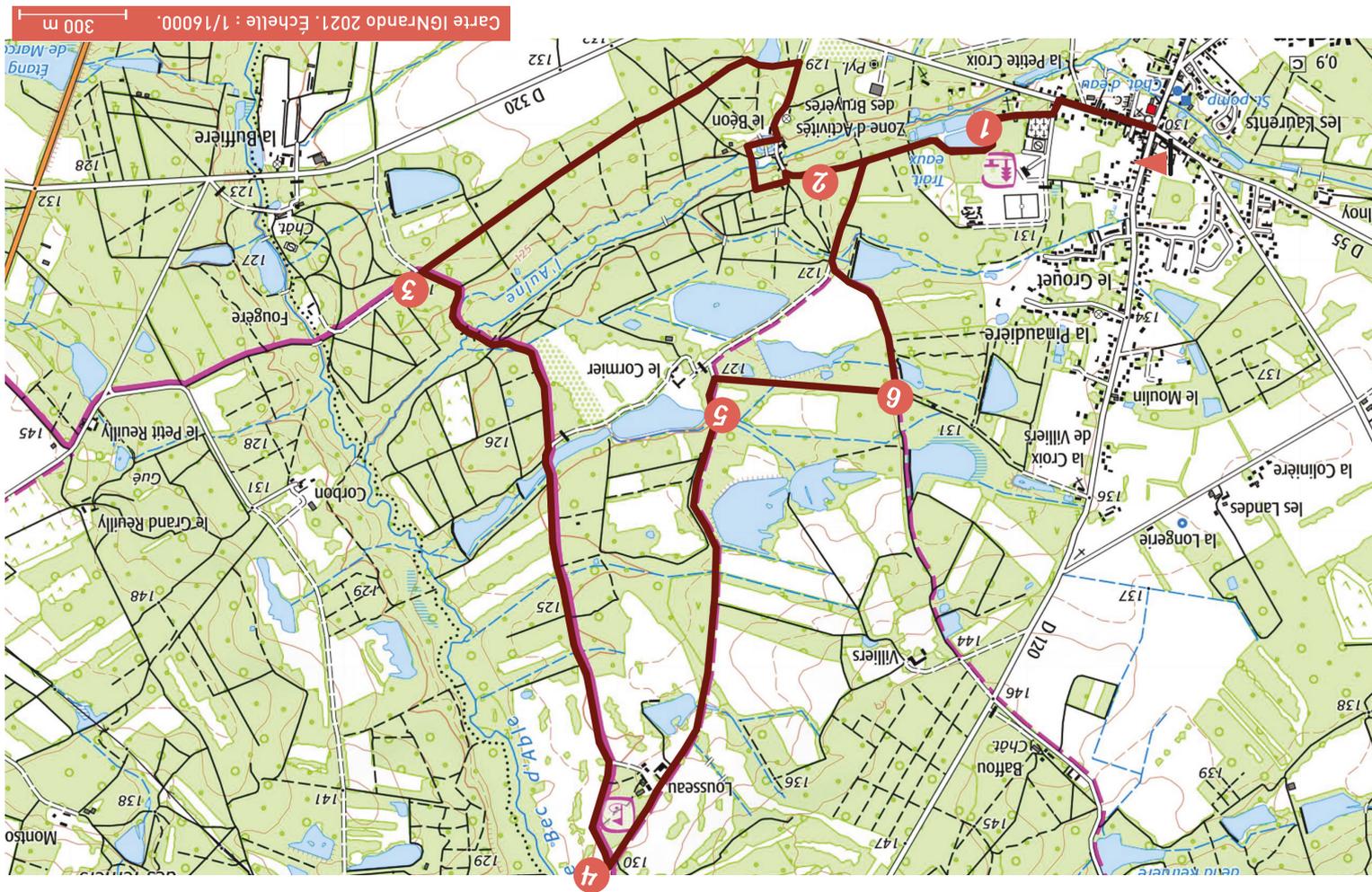
6 route de Saint Martin, 45110 GERMIGNY DES PRÉS
55 rue Orléanaise, 45730 SAINT BENOÎT SUR LOIRE
Place de Baille, 45600 SULLY SUR LOIRE
Sologne



Imprimé par l'imprimerie Centrale. Ne pas jeter sur la voie publique.



Notre itinéraire



▶ Départ et parking : place de l'Eglise.

1 Prendre à droite, direction Saint Aignan le Jaillard puis à gauche vers la salle polyvalente.

2 Prendre à droite avant le cimetière puis le longer (suivre Le Béon - Le Cormier).

3 A la fourche, aller à droite et encore à droite. Franchir l'Aulne, longer la ferme de Béon (bonde d'étang solognote dans les douves). Remonter le chemin. Au croisement, prendre à gauche (étang à droite). Continuer à gauche jusqu'au croisement de 4 chemins.

4 Suivre à gauche le GR de Pays (balisage jaune et rouge), passer entre deux étangs et traverser le golf.

5 A la fourche, prendre à gauche en direction du parking et le traverser. Rejoindre le chemin puis tourner à gauche. Longer le bâtiment du golf-club, prendre le CR 22 à droite. Continuer tout droit et sortir du golf.

6 Au croisement, suivre à droite « l'allée d'arbres formant une voûte végétale ».

7 Prendre à gauche le CR 14 puis le chemin du Cormier. Tourner à droite pour rejoindre le point de départ.